

Avis de constitution

SOCIETE « FRENCH AFRICA LOGISTICS » en abrégé « FAL SARL »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE ZONE 3, Rue des  
PECHEURS, Lot ND, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 01/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRENCH AFRICA LOGISTICS » en  
abrégé « FAL SARL »

Objet : Transport logistiques, Entreposage, Transit et diverses prestations de services connexes à l'objet ci-dessus. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE ZONE 3, Rue des PECHEURS, Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) M YOYO MRON PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03503 du 22/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44920/GTCA/RC/2025 du 22/07/2025

